



TARIFS EN VIGUEUR AU 1 er AVRIL 2020

F 04 03 B 01/04/2020

SERVICE DEDUCTIBLE DES IMPOTS JUSQU'A 50 % DES FRAIS ENGAGES

Tâches ménagères et entretien de la maison en direction de tous publics, y compris les prise en charge mutuelles		
Du lundi au vendredi	22,91 €/h	
Tâches ménagères et entretien de la maison pour les personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap		
ou autres personnes ayant besoin d'une aide à leur domicile		
Caisses de retraite	Du lundi au samedi 14 h 00	21 €/h
Activités d'assistance aux personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap ou autres personnes		
ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile		
Prestations Conseil Départemental (APA, PCH, Aide sociale,)	Du lundi au Dimanche Et Jours Fériés	22,91 €/h
TEMPS DE PRESENCE DE NUIT		
auprès de personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap ou autres personnes ayant besoin d'une		
aide personnelle à leur domicile. Tarification forfaitaire pour 10 h de garde		
	« Nuit Calme » 1	« Nuit Agitée »
En semaine	82, 00 €	200, 00€
Week-end et Jours fériés	164, 00€	260, 00€
HEURES ATYPIQUES Temps de présence auprès de toutes personnes ayant besoin d'une aide personnelle à son domicile, en dehors des horaires de jour (de 7h à 21h) ou d'une nuit complète (de 21h à 7h). Du lundi au dimanche 27, 06 €/h		
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou	d'une nuit complète (de 21h	n à 7h).
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou	d'une nuit complète (de 21h	n à 7h).
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou Du lundi au dimanche	d'une nuit complète (de 21h 27, 06 CCOMPAGNE	n à 7h).
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou Du lundi au dimanche TRANSPORT A 22,79 €/h et frais kilor	d'une nuit complète (de 21h 27, 06 CCOMPAGNE nétriques : 0,50 €/km	n à 7h).
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou Du lundi au dimanche TRANSPORT A	d'une nuit complète (de 21h 27, 06 CCOMPAGNE nétriques : 0,50 €/km	n à 7h).
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou Du lundi au dimanche TRANSPORT A 22,79 €/h et frais kilor PRESTATIONS DE PETIT BRI	27, 06 CCOMPAGNE nétriques: 0,50 €/km COLAGE PETIT JARDINAGE Personnes	n à 7h). 5 €/h
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou Du lundi au dimanche TRANSPORT A 22,79 €/h et frais kilor PRESTATIONS DE PETIT BRI Prestation en Semaine seulement Mode Prestataire	27, 06 CCOMPAGNE nétriques: 0,50 €/km COLAGE PETIT JARDINAGE Personnes non imposables 2	Personnes imposables ²
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou Du lundi au dimanche TRANSPORT A 22,79 €/h et frais kilon PRESTATIONS DE PETIT BRIC Prestation en Semaine seulement Mode Prestataire (uniquement avec matériel du S.I.A.D.)	27, 06 CCOMPAGNE nétriques: 0,50 €/km COLAGE PETIT JARDINAGE Personnes non imposables ² 18,00 €/h Prestation de petit bricolage Prestation petits travaux de jardinage:	Personnes imposables ² 28, 00 €/h 5000 € /an
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou Du lundi au dimanche TRANSPORT A 22,79 €/h et frais kilor PRESTATIONS DE PETIT BRI Prestation en Semaine seulement Mode Prestataire (uniquement avec matériel du S.I.A.D.) Plafond annuel de réduction ou crédit d'impôt par foyer fiscal	27, 06 CCOMPAGNE nétriques: 0,50 €/km COLAGE PETIT JARDINAGE Personnes non imposables 2 18,00 €/h Prestation de petit bricolage Prestation petits travaux de	Personnes imposables ² 28, 00 €/h 500 € / an 28, 00 €/h
des horaires de jour (de 7h à 21h) ou Du lundi au dimanche TRANSPORT A 22,79 €/h et frais kilor PRESTATIONS DE PETIT BRI Prestation en Semaine seulement Mode Prestataire (uniquement avec matériel du S.I.A.D.) Plafond annuel de réduction ou crédit d'impôt par foyer fiscal	27, 06 CCOMPAGNE nétriques: 0,50 €/km COLAGE PETIT JARDINAGE Personnes non imposables ² 18,00 €/h Prestation de petit bricolage Prestation petits travaux de jardinage: 18,00 €/h Frais kilométriques: 0,50 €/km	Personnes imposables ² 28, 00 €/h 500 € / an 28, 00 €/h

Forfait de gestion 5, 00 €/h

Lors du dépassement d'heures prévues par le plan d'aide, le tarif appliqué est celui du Conseil Départemental soit 22,91 €/h.

Un devis personnalisé et gratuit sera réalisé, sa validité est conservée pendant une durée de 1 mois à partir de sa date d'émission. La structure s'engage à ne jamais proposer d'offres abusives.

^{1 «} Nuit calme » : au maximum 3 réveils de l'aide à domicile par nuit, au-delà on parle de « nuits agitées »

² Sont considérées comme non imposable les personnes dont le dernier avis d'imposition sur les revenus comporte la mention « au vu des éléments que vous avez déclaré, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu » - critère apprécié avant imputation des réductions et crédits d'impôt.